© Joueurs Info Service - 5 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Interdiction casino Monaco

Par Profil supprimé Postée le 06/11/2017 15:38

> Bonjour, je me demandais la demarche à faire afin d'enlever une interdiction (volontaire au debut) faite ensuite par la securité à l'interieur du casino.
>
> Merci d'avance

Mise en ligne le 09/11/2017

Bonjour,

Les interdictions de jeux directement dans le casino n’ont en général pour but que de priver le joueur d’entrée durant un temps limité, dans ce même casino. En principe, en accédant à une demande inverse, vous devriez pouvoir y retourner.

Lorsqu’il s’agit d’une interdiction au niveau national, celle-ci est de trois ans, et vous ne pouvez demander à lever cette interdiction qu’au bout du temps énoncé. Sinon, l’interdiction est reconduite de manière tacite.

Si en revanche vous avez causé des troubles dans le casino et que c’est en terme de sécurité que vous en êtes interdit, cela va dépendre de leur règlement intérieur et du bon vouloir de la direction de vous autoriser de nouveau l’entrée.

Cordialement